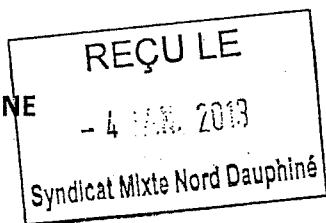
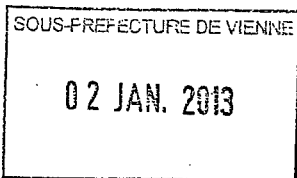


SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX



N° 12/47

**PROLONGATION CONVENTION
AVEC LE SIVOM DE PONT DE CHERUY**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 06 décembre 2012 s'est réuni en session ordinaire à St Pierre de Chandieu, le 19 décembre de l'an deux mille douze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 56

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (14)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (4)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (13)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Le SMND assure la gestion de la déchèterie de St Romain de Jalionas depuis le 1^{er} juillet 2005, cet équipement ayant été créé à l'origine par le SIVOM de Pont de Chérury et le SICCOM de Crémieu pour une partie des habitants des deux structures. Il convient de poursuivre dans l'immédiat le service, et les accords existants pour le fonctionnement de cette déchèterie, pour l'accueil de certaines communes du SIVOM de Pont de Chérury.

Les frais afférents étant réglés proportionnellement aux populations affectées à cette déchèterie pour chaque syndicat.

Je vous propose donc d'autoriser le Président à renouveler la convention pour la gestion de cet équipement avec le SIVOM de Pont de Chérury.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 19 décembre 2012

Henri LEVY,
Président

